

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons



ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE DU GRAND OUAGA ASSORTI D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE /PHASE 1

RAPPORT DE L'ATELIER DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE L'ARRONDISSEMENT 8 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU



Bureau d'études



G2 Conception International
Urbanisme - Architecture - Ingénierie

Siège social :
Rue Lamine Gaye
01 BP 3620 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél : (226) 25 36 97 86 / 70 16 66 16
email : contact@g2conception.com

Février 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1.1 Contexte du rapport	3
1.2 Objectifs	4
1.3 METHODOLOGIE	5
1. aperçu sur l'Arrondissement N°8	6
2. État des lieux des équipements	10
2.1 Les équipements d'infrastructure	10
2.2 Les équipements de superstructure	12
3. Le forum participatif	16
3.1 Diagnostic participatif volet CDS	16
3.2 Volet PCAE	19
Conclusion.....	22

INTRODUCTION

1.1 Contexte du rapport

L'Arrondissement 8 s'inscrit dans la dynamique de structuration progressive du territoire communal de Ouagadougou et joue un rôle croissant dans l'organisation socio-économique du Grand Ouaga. Situé dans la partie sud-est de la capitale, il constitue un espace en transition marqué par une urbanisation rapide, une forte densification des quartiers d'habitat ainsi qu'une concentration croissante d'activités économiques de proximité. Sa position stratégique, à la charnière entre les zones urbaines consolidées et les extensions périphériques du sud-est, lui confère une importance particulière dans la mise en œuvre de la Stratégie de Développement Urbain (CDS) du Grand Ouaga, notamment dans les volets relatifs à la maîtrise de l'étalement urbain, à l'amélioration du cadre de vie et au renforcement des services urbains.

À l'image des autres arrondissements situés en périphérie de Ouagadougou, l'Arrondissement 8 subit une pression démographique soutenue, alimentée à la fois par la croissance naturelle, par la dynamique migratoire interne et par l'urbanisation informelle. Selon les tendances issues du 5^e RGPH et des projections locales, la population connaît une croissance continue entraînant une demande accrue en infrastructures, équipements sociaux de base, mobilité, assainissement, eau potable et énergie. Cette pression démographique se traduit par un besoin important de planification, de régulation foncière et d'amélioration des conditions de vie des ménages.

Le territoire de l'arrondissement se caractérise également par des mobilités quotidiennes intenses, une dépendance à des infrastructures urbaines sous-dimensionnées et des besoins urgents en équipements éducatifs, sanitaires, administratifs, marchands, culturels et sportifs.

Ainsi, ce rapport s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du CDS du Grand Ouaga et vise à fournir une base de connaissances solide, rigoureuse et harmonisée sur l'ensemble des équipements et infrastructures de l'Arrondissement 8, afin d'accompagner les actions de planification communale et les futurs investissements dans une perspective de développement durable et de cohésion territoriale.

1.2 Objectifs

1.2.1 Objectif général

Établir un diagnostic complet, fiable et territorialement nuancé de l'ensemble des infrastructures et équipements de l'Arrondissement 8, afin d'appuyer la planification stratégique, la programmation des actions prioritaires et l'amélioration de l'offre de services urbains au bénéfice des populations.

1.2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de :

❖ Comprendre la dynamique territoriale de l'arrondissement

Analyser les évolutions spatiales, démographiques et socio-économiques qui structurent le territoire.

Identifier les zones de pression urbaine, de déficit d'équipements ou de fragilités structurelles.

Mettre en lumière les contrastes entre quartiers anciens, lotissements récents, zones en transition et espaces résiduels.

❖ Dresser un inventaire exhaustif des équipements

Localiser, catégoriser et caractériser l'ensemble des équipements d'infrastructure (voirie, eau, assainissement, énergie).

Analyser les équipements de superstructure : santé, éducation, lieux de culte, équipements marchands, infrastructures culturelles, sportives, touristiques, espaces verts et installations administratives.

Évaluer la fonctionnalité, l'accessibilité et l'état physique de chaque sous-secteur d'équipement.

❖ Identifier les besoins prioritaires et les déséquilibres territoriaux

Repérer les zones sous-équipées en infrastructures et celles nécessitant des interventions urgentes.

Identifier les enjeux majeurs en matière d'inclusion, de sécurité, de mobilité, de résilience climatique et d'accès équitable aux services.

Détecter les obstacles liés à l'entretien des équipements, à la qualité des voies d'accès, à la disponibilité des services essentiels et à la gestion locale.

1.3 METHODOLOGIE

Le diagnostic territorial de l'Arrondissement 8 a été réalisé conformément à la méthodologie du CDS, qui repose sur une approche intégrée, participative et pluridisciplinaire. Il vise à garantir l'harmonisation des analyses réalisées dans l'ensemble du territoire du Grand Ouaga.

1.3.1 Sources et mobilisation des données

Les données utilisées proviennent :

- Des inventaires d'équipements et d'infrastructures disponibles ;
- Des documents de planification déjà produits au niveau local ;
- Des données territoriales structurées (population, services, infrastructures, équipements) ;
- Des informations institutionnelles pertinentes.

Ces différentes sources ont été croisées afin d'assurer la cohérence et la fiabilité des informations présentées

1.3.2 Processus d'analyse

L'analyse s'est appuyée sur trois lectures complémentaires :

- Elle consiste à analyser le milieu naturel, l'occupation du sol, la structure urbaine, les contraintes environnementales et les problématiques d'aménagement.

1.3.3 Lecture socio-économique

Elle porte sur la population, les activités économiques, les infrastructures sociales, l'accès aux services de base et les dynamiques communautaires

1.3.4 Lecture prospective

Cette étape met en évidence les vulnérabilités structurelles, les opportunités d'aménagement, les priorités de développement et les enjeux stratégiques pour l'avenir.

1. APERÇU SUR L'ARRONDISSEMENT N°8

Création : L'arrondissement 8 est issu du nouveau découpage administratif de la ville consécutif à la loi n°066-2009/AN.

Situation géographique et limites :

L'arrondissement 8 est délimité comme suit :

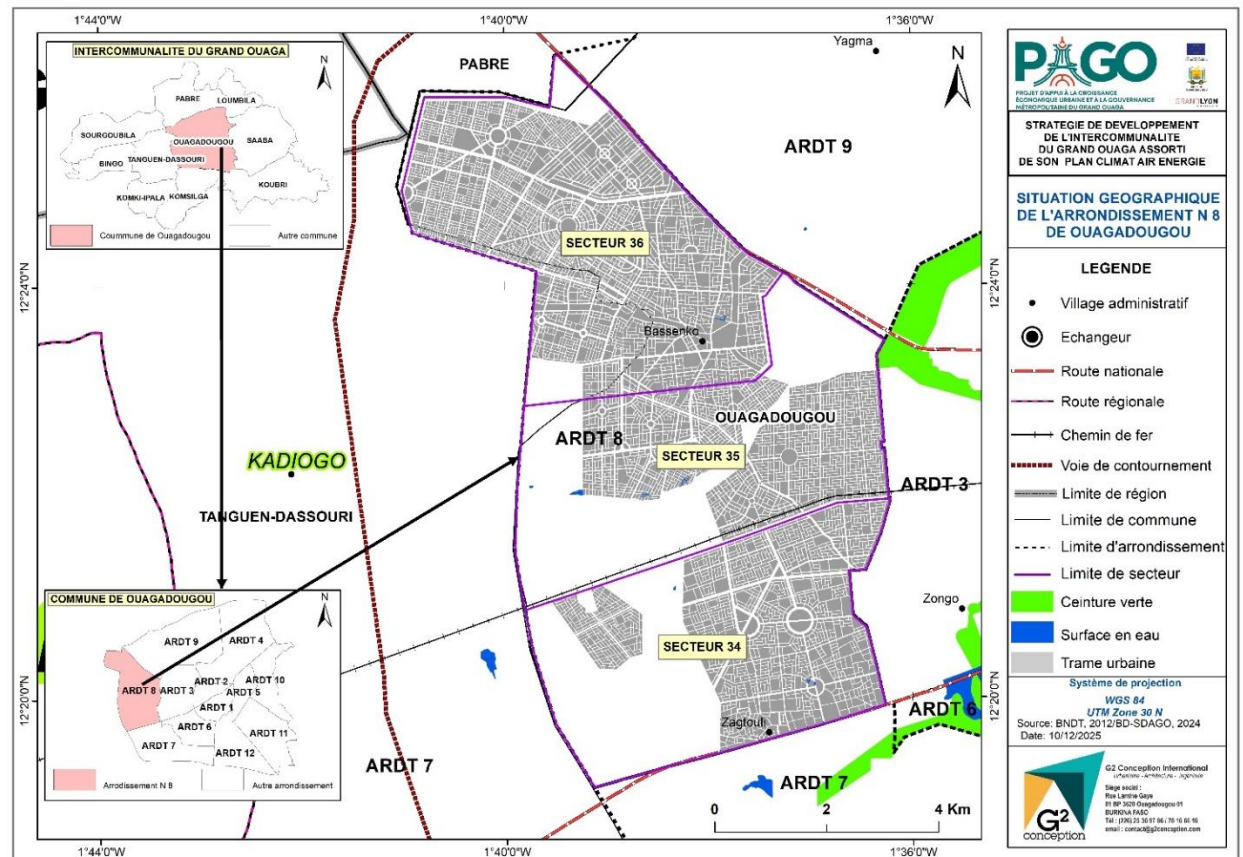
- Nord : commune de Pabré ;
- Est : Arrondissement 9 ;
- Ouest : Communes de Sourgoubila, Tanghin Dassouri
- Sud : RN1 et Arrdt 7

Superficie : 24,5 km²

Population : 150 257 habitants (RGPH 2019)

Composition de la population : l'arrondissement 8 est structuré autour de plusieurs secteurs/ quartiers dont :

- Secteur 34
- Secteur 35
- Secteur 36



Relief : Relief de type pénéplaine faiblement ondulée, typique du plateau de Ouagadougou

Climat : climat soudano-sahélien, marqué par :

- Une longue saison sèche,
- Une saison pluvieuse de juin à octobre,
- Des températures oscillantes entre 18 °C et 42 °C

Hydrographie :

La monographie, l'arrondissement 8 présente :

- Une faible densité de cours d'eau permanents ;
- La présence de mares temporaires et zones de ruissellement ;
- Des bas-fonds utilisés pour le maraîchage, particulièrement en périphérie sud ;
- Plusieurs servitudes hydrauliques en cours de conversion du fait de l'urbanisation.

Activités économiques :

Les activités économiques de l'arrondissement 8 sont essentiellement :

- Commerce de proximité (alimentations, boutiques, boulangeries, stations-services)
- Maraîchage dans les zones de bas-fonds
- Artisanat (menuiserie métallique et bois, mécanique, couture, ateliers divers)
- Transport et logistique de quartier
- Restauration et maquis, notamment le long des axes structurants
- Micro-entreprises familiales (transformation alimentaire, coiffure, petits services)

Equipements marchands :

Plusieurs marchés structurés sont recensés, qui jouent le rôle de pôles d'échanges quotidiens pour les quartiers environnants :

- Marché de Bassinko
- Marché de Bogdin
- Marché de Zagtouli
- Marché de Bissighin (dont marché la Légende et un marché de dolo à Bissighin)

Educatif : La répartition spatiale des équipements éducatifs fait ressortir trois grands pôles :

Pôle Zagtouli- Bogdin - Koumdayonré (Secteur 34)

- Très forte concentration d'écoles primaires privées (Benedive, Webdbenedo, Bangré Sonré, Palingwendé, La Bonne Graine, Grâce Divine, etc.), d'écoles catholiques et évangéliques, de CEG privés (La Providence, Bangr-Nooma...), de lycées privés (Saint Dominique, Matania, Saint Michel, La Victoire...) et de centres de formation / auto-écoles.
- Présence de l'Université Logos Internationale, ce qui fait de Zagtoui un véritable hub éducatif allant du préscolaire au supérieur.

Pôle Bassinko - Bassinko cité -Silmiougou (Secteur 36)

- Offre très diversifiée : écoles franco-arabes (Al Hukma, Al Mouwahidîne, Al Ilm, etc.), écoles privées laïques (La Clé du succès, El-Faarouk, Mimtiri...), lycées publics et privés (Lycée municipal de Bassinko, Lycée Beogneere, Lycée La Solution, Sainte Élisabeth le Formateur plus...), centres de formation (Les Amis du Monde, Centre AR-RAHMA, Groupe scolaire "Le Mérite", Saint Pierre Data...).
- Bassinko se positionne comme un front urbain en expansion rapide, avec un parc scolaire qui accompagne directement la croissance du lotissement.

Pôle Nonghin - Bissighin -Darsalam -Songpélcé -Nabitenga - Cité de Rimkièta (Secteur 35)

- Tissu très fourni d'écoles primaires publiques (Nonghin Pilote, Bissighin A et B, Koumdayonré, Darsalam...) et d'écoles privées (Naaba Piiga II, Péguewendé, Kiswendsida, Rimkièta 2, etc.).
- Multiplication des crèches et maternelles bilingues ("La Petite Académie", "Les Tisserins de Nonghin", Wenk Kato, etc.), de CEEP, de collèges et de lycées privés (Buud Nooma, Som SORE, Sana Denis, La Clé de la Réussite...).

Santé :

L'arrondissement 8 dispose d'un réseau sanitaire structuré autour de 3 CSPS de Bassinko (PSUT, Bassinko et Bassinko 3), complété par un ensemble de structures privées et communautaires (cliniques, cabinets de soins, pharmacies, dépôts, centres de santé).

Offre privée et communautaire

L'offre privée est particulièrement dense et diversifiée, notamment dans les pôles de Zagtoui, Bassinko, Nonghin et Darsalam :

Cliniques et centres de santé privés :

- Zagtoui : Clinique Lafia, Clinique "Nid du bien-être", Clinique Vim Yingré, Infirmerie CHAN (Conscience Âme Nouvelle), Csp privé Laafi la Boumbou, Centre Laafi La Boumbou.
- Bassinko : Clinique Bethesda de Bassinko cité, CSPS privé Saint Simon.

- Nonghin : Centre de santé “Laafi Rég-Taoré”, ADSMI CSPA Maïga, CSPA AMIDIA.
- Darsalam : Cabinet de soins Zama Tiligri Sooré.

Cabinets de soins infirmiers et structures alternatives :

- Cabinet de soins infirmiers Wend la Laafi à Zaktoouli.
- Soins par la Grâce Divine (SGD) à Zaktoouli.
- Présence d'un tradipraticien au Centre Laafi La Boumbou (Zagtoouli), illustrant la place des médecines traditionnelles dans l'offre de soins.

Pharmacies et dépôts pharmaceutiques

Lieux touristiques :

Deux (02) établissements privés

Espaces de loisirs :

On recense un très grand nombre de maquis, restaurants, bars et cafés, particulièrement dans les secteurs de :

- Zagtoouli /Bogdin/Koumdayonré de Zongo, avec une multitude de maquis (Wendpanga, Nong-taaba, la Grande famille, Zodo, Rogm-nooma, Zoewendbé, Yélly-yéli, etc.), bars dancing (Papyrus, Phownix Bar VIP, Bar dancing le Koulpélogo...), restaurants (Restaurant la Marmite de l'intégration, la Merveille de Zagtoouli, Goblet, Bark Alpha Ridwan Café, Restaurant Cupidon, Restaurant La Palotte, etc.) ;
- Bassinko, où l'on trouve de nombreux maquis et restaurants (Fouras, Bassink'City, la Sagesse, DG Plus, la Verduze, Bar Dancing Siguinvoussé, etc.), qui accompagnent l'urbanisation rapide du lotissement ;
- Bissighin, Nonghin, Darsalam, Sogpelcé, Nabitenga, avec des maquis de quartier, cafés et bar-dancings (Kala la Sourgbila, le Code, Maquis la Révolution, la Jeunesse, Kala Manga, cafés et restos divers).

2. ÉTAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS

2.1 Les équipements d'infrastructure

2.1.1 Voirie

L'arrondissement 8 dispose d'un réseau viaire en développement mais encore marqué par d'importantes disparités entre les secteurs urbanisés (Zagtouli, Bassinko, Nonghin, Bissighin) et les zones en expansion périphérique (Koumdayonré, Rimkiéta, Yagma, Bogdin).

❖ État du réseau routier

- Majorité de voies non bitumées, constituées de terre battue ou d'emprises sommairement tracées.
- Voies bitumées structurantes limitées, concentrées essentiellement :
 - Aux abords de la RN1 (axe Ouaga-Bobo, traversant Zagtouli) ;
 - Autour des équipements majeurs : Université de Zagtouli, Lycée scientifique, Cité Bassinko cité.
 - Expansion périphérique (Koudayouré, Silmiougou, Bassinko et Rimkieta)

❖ Distribution par secteurs

▪ Secteur 34 (Zagtouli / Bogdin / Yaoghin)

- Quelques voies bitumées principales, notamment celles reliant la zone au boulevard de l'An II et à la RN1.
- Voirie secondaire principalement non aménagée, état très variable.

▪ Secteur 36 (Bassinko / Bassinko Cité / Silmiougou)

- Présence d'axes tertiaires aménagés dans la partie lotie.
- Les zones non loties et les poches irrégulières restent enclavées.

▪ Secteur 35 (Nonghin / Darssalam / Nabitenga / Rimkiéta / Songpelcé)

- Réseau viaire très hétérogène.
- Enclavement saisonnier des quartiers périphériques (Darsalam, Koakin, certaines zones de Nonghin).

2.1.2 Eau et Assainissement

L'arrondissement 8 est globalement bien desservi en bornes-fontaines, postes d'eau autonomes et branchement ONEA dans les zones loties.

Cependant :

- Les quartiers récemment urbanisés de Bassinko extension, Silmiougou, Songpelcé, Rimkiéta et Bogdin demeurent partiellement dépendants des revendeurs d'eau.
- Le coût du litre d'eau peut être plus élevé dans les zones non loties.

L'assainissement reste un défi majeur.

- Faible taux de latrines améliorées dans les quartiers périphériques.
- Forte utilisation de latrines traditionnelles non aménagées.
- Absence de système d'assainissement collectif.
- Déversement à ciel ouvert dans certains secteurs, notamment :
 - Bassinko non loti
 - Nonghin périphérique
 - Darsalam / Songpelcé
 - Bogdin

2.1.3 Énergie

L'accès à l'énergie dans l'arrondissement 8 est marqué par une forte dépendance au réseau SONABEL, avec une disparité importante entre secteurs :

Accès à l'électricité :

- ❖ **Très bon taux de raccordement** dans les secteurs lotis :
 - Zagtouli (secteur 34)
 - Bassinko cité
 - Nonghin centre
 - Songpelcé

- Bissighin

❖ **Taux de raccordement faible à moyen dans les zones non loties et en expansion :**

- Silmiougou
- Koumdayonré
- Bogdin non loti
- Yagma périphérique

❖ **Éclairage public**

Présent mais insuffisant, surtout dans :

- Bassinko cité (extension)
- Quartiers périphériques de Nonghin
- Bogdin
- Zagtouli yaoghin
- Rimkiéta périphérique

2.2 Les équipements de superstructure

2.2.1 Équipements sanitaires

L'arrondissement 8 dispose d'un réseau sanitaire structuré autour de CSPS publics, complété par un ensemble de structures privées et communautaires (cliniques, cabinets de soins, pharmacies, dépôts, centres de santé).

❖ **Offre privée et communautaire**

L'offre privée est particulièrement dense et diversifiée, notamment dans les pôles de Zagtouli, Bassinko, Nonghin et Darsalam :

❖ **Cliniques et centres de santé privés :**

- Zagtouli : Clinique Lafia, Clinique "Nid du bien-être", Clinique Vim Yingré, Infirmerie CHAN (Conscience Âme Nouvelle), Csps privé Laafi la Boumbou, Centre Laafi La Boumbou.
- Bassinko : Clinique Bethesda de Bassinko cité, CSPS privé Saint Simon.

- Nonghin : Centre de santé “Laafi Rég-Taoré”, ADSMI CSPA Maïga, CSPA AMIDIA.
- Darsalam : Cabinet de soins Zama Tiligri Sooré.
- ❖ Cabinets de soins infirmiers et structures alternatives :
 - Cabinet de soins infirmiers Wend la Laafi à Zaktoouli.
 - Soins par la Grâce Divine (SGD) à Zaktoouli.
 - Présence d'un tradipraticien au Centre Laafi La Boumbou (Zagtouli), illustrant la place des médecines traditionnelles dans l'offre de soins.
- ❖ Pharmacies et dépôts pharmaceutiques :
 - Pharmacie Barkwendé à la Cité de Rimkiéta.
 - Dépôt Compassion de Zagtouli, assurant la disponibilité de médicaments de proximité.

Cette offre privée renforce la capacité de prise en charge de la demande locale, en particulier pour les consultations courantes, les suivis maternels et infantiles et certaines prestations spécialisées.

2.2.2 Équipements éducatifs

L'arrondissement 8 dispose d'un système éducatif très dense et fortement privatisé :

- On retrouve tous les niveaux : crèches et centres d'éveil, écoles maternelles, écoles primaires, CEEP, CEG, lycées généraux et techniques, centres de formation professionnelle, université (Université Logos Internationale), ainsi que des auto-écoles.
- L'offre est majoritairement privée, avec une multitude de complexes scolaires confessionnels (évangéliques, catholiques, islamiques) et laïcs, souvent organisés en groupes (crèche + primaire + post-primaire dans la même emprise).
- Le secteur public est présent à travers plusieurs écoles primaires publiques (on peut citer : EPP Zagtouli/Bogdin, Bassinko City, Bassinko A, Bissighin A et B, Nonghin Pilote, Darsalam, Koumdayonré, Songpélcé, etc.), des CEEP (Bissighin, Darsalam, Bassinko), des CEG publics (Zagtouli Nord, Songpélcé, Bissighin) et des lycées municipaux (Nabitenga, Bassinko, arrondissement 8 de Bassinko).

Globalement, l'arrondissement 8 s'affirme comme un pôle éducatif majeur de la périphérie ouagalaise, capable de capter une clientèle dépassant le seul périmètre administratif.

2.2.3 Équipements marchands

L'arrondissement 8 dispose d'un réseau marchand très dense et diversifié, articulé autour :

Les marchés

Plusieurs marchés structurés sont recensés, qui jouent le rôle de pôles d'échanges quotidiens pour les quartiers environnants :

- Marché de Bassinko ;
- Marché de Bogdin ;
- Marché de Zagtoui ;
- Marché de Bissighin (dont marché la Légende et un marché de dolo à Bissighin) ;
- Marché de Sogpelcé ;

Ces marchés assurent l'approvisionnement en produits vivriers, bétail de proximité, petit commerce et services de base, et constituent les principaux lieux de rencontre économique et sociale de l'arrondissement.

L'arrondissement 8 est également marqué par une forte concentration de stations-service et de petits points de vente de carburant, notamment le long des axes structurants et autour des grands carrefours (Zagtoui, Bassinko, Bissighin, Nonghin, Sogpelcé, Darsalam, Koumdayonré, Nabitenga, Nooghin, etc.).

2.2.4 Équipements culturels

Un seul équipement socio-culturel ressort dans la base PAGO :

- ❖ Maison des Jeunes, des Cultures et des Associations (MJCA) - Secteur 35, Nonghin
- Statut : Public
- Fonction : encadrement de la jeunesse, activités associatives, formation, animation culturelle.

Il s'agit d'un équipement majeur pour l'arrondissement, servant de point de rencontre, d'animation et de renforcement du tissu associatif.

2.2.5 Équipements sportifs

Les équipements sportifs recensés sont :

- ❖ Secteur 36 – Bassinko
- Terrain de sport de Bassinko (2 déclarations, utilisation publique) ;

- Terrain omnisports de Bassinko village (Public) ;
- ❖ Secteur 34 - Zagtouli
- ❖ Terrain de Sport de Zagtouli (public) ;
- ❖ Secteur 35 - Bissighin
- Terrain de sport n°2 de Bissighin (Public) ;
- Grand terrain de sport de Bissighin (2 déclarations, Public) ;
- Terrain de sport de Bissighin (Public) ;
- ❖ Secteur 35 - Koumda-Yonré
- Terrain de football de Koumda-Yonré (Public) ;

2.2.6 Equipements touristiques

Pour les infrastructures touristiques /hôtelières de l'arrondissement 8 on peut écrire :

L'arrondissement 8 dispose d'une petite offre d'hébergement touristique concentrée à Zagtouli, avec deux établissements privés recensés : la Résidence Salta et l'Auberge L'Oasis de Zagtouli. Ces structures jouent un rôle d'accueil pour les visiteurs de passage, les agents en mission et certains usagers de la zone, et contribuent à l'animation économique locale, même si l'offre reste encore limitée à l'échelle de l'arrondissement.

2.2.7 Equipements Administratifs

Un seul équipement administratif pour l'arrondissement : nouveau local de la mairie de l'arrondissement 8, implanté au secteur 35 (quartier Zongo Nabitenga). Cette structure constitue le principal centre de gouvernance locale, accueillant les services administratifs, les instances décisionnelles et l'état civil local.

3. LE FORUM PARTICIPATIF

Le forum de diagnostic communautaire s'est tenu le 17 octobre 2025 à la salle de fêtes de la commune de l'**Arrondissement 8**. La séance a commencé à 10h 10mn avec la participation de 30 personnes représentant les différentes couches sociales de la commune.

L'ordre du jour du forum s'est articulé comme suit :

- Mot introductif de monsieur le PDS de l'arrondissement 8 ;
- Présentation du projet CDS et du PCAE par l'équipe du projet ;
- Réponse aux questions des participants ;

3.1 Diagnostic participatif volet CDS

Domaine	Problèmes
Environnement	- Non-fonctionnalité du centre de collecte de déchets CTOM ; - Manque de bacs à ordures ; - Occupation anarchique des espaces publics ; - Absence de berges aux abords des cours d'eau ; - Déboisement occasionné par les constructions d'infrastructure ; - Dégradation des espaces verts ; - Accaparement des espaces verts par les promoteurs immobiliers (octroyer par les propriétaires terriens) ; - Désagrément causé par la traversée de la voie ferrée ; - Obstruction et insuffisance des canaux d'évacuation et basfonds (pollution par les déchets ménagers et d'activités économiques-garages, marchés...) ; - Divagation des animaux (destruction de plantes) ; - Absence de zones pastorales ; - Insuffisance de sites de dépôt de boues de vidange (sites exhaussés en capacité) ; - Déversement des vidangeurs dans le barrage ; - Insuffisance de sensibilisation des ménages sur la gestion des déchets et eaux usée ; - Incinération sauvage de plastiques (pneus ; sachets ; ordures) occasionnant une pollution de l'air ;

	- Prélèvement d'agrégat (sable) occasionnant une dégradation des voies (nids de poules) – dégradation du couvert végétal ; - Absence d'abattoir occasionnant l'abattage sauvage ; - Insuffisance de mise en application des sanctions prévues à l'incivisme environnemental par les riverains ; - Prolifération anarchique des stations d'essence dans les zones spontanées (non-lotis) ; - Incivisme des riverains à la salubrité (déversement des ordures ménagères et eaux usées -de toilettes, d'activité culinaire ...- sur les voies) et absence de contrôle surtout dans les zones à habitats spontanées (non-lotis) ; - Absence de cimetières ; - Prolifération des garages mécaniques aux abords des basfonds.
Sociale, culture et démographie	- Prolifération de la prostitution ; - Prolifération de stupéfiants (drogue, boissons frelatées) ; - Proximité de ces centres aux habitats et centres d'éducatons ; - Hausse de cas de disparition d'enfants ; - Utilisation accrue des réseaux sociaux par les jeunes (dégradation des valeurs culturelles) ; - Insuffisance d'implication parentale dans l'éducation de leur enfants (ex : donner des stupéfiants à un enfant dans le but de l'endormir afin de s'adonner à la prostitution) ; - Prolifération anarchique des débits de boissons ; - Absence d'implication des collectivités dans les activités culturelles et de jeunesse ; - Perte de certaines approches communautaire traditionnelles de l'éducation des enfants (échanger/raisonner les enfants sans occasionner des troubles chez les parents biologiques) ; - Méconnaissance de certaines valeurs culturelles par les jeunes ; - Hausse de divorces (fragilise la cellule familiale) ; - Absence d'espaces délimités de loisirs pour les enfants (petites enfance) ; - Insuffisance de terrains ; - Occupations anarchiques des réserves administratives ; - Changement de destination de parcelle d'habitation en commerce ;

	- Présence de bâtiments inachevés ; - Nombre élevé de parcelles non mises en valeurs ; - Passifs fonciers (une partie de la zone de Zongo -habitation spontanée-).
Infrastructures	- Insuffisance des canaux d'évacuations ; - Absence de maison de jeunes et de la culture ; - Absence d'espaces aménagés de loisirs pour les enfants ; - Absence de marchés aménagés (non mis en œuvre) ; - Absence et dégradation des voiries ; - Absence d'abattoirs ; - Absence de voiries reliant les deux grands axe RN1, RN2 et (passant par) l'arrondissement 08 ; - Absence d'aménagement des rivières (canaux d'évacuations).
Gouvernances	- Insuffisance de sanction sévère à l'incivisme environnemental des riverains ; - Absence de ligne budgétaire consacrée à l'environnement ; - Absence d'implication des collectivités dans les activités culturelles et de jeunesse ; - Sensibiliser les parents à la culture de proximité ; - Problèmes dans les plans de lotissement ne prenant pas en compte la question de certaines infrastructures socio-collectifs de base (cimetières...) ; - Absence d'autonomie de l'arrondissement.

3.2 Volet PCAE

Domaines	Problèmes
Réchauffement climatique	❖ Perturbation des températures - Hausse de délestage en période chaude ; - Hausse de la demande en énergie (saison chaude et froide) ; - Retard de la saison des pluies ; - Hausse de cas de mortalité (animale ex : roussettes chaleur, humaine -personne du 3em âge) ; - Baisse de rendement administratif ; - Hausse de cas de maladies ; - Hausse de la délinquance ; - Hausse de la nervosité.
Les précipitations	❖ La pluviométrie (impacts) - Inondations (noyades, destruction d'habitations) ; - Réduction de mobilité urbaine ; - Baisse de l'activité économique (rendement en baisse) ; - Baisse de rendement administratif ; - Hausse de cas de maladie (dengue, palu) ; - Accidents de la circulation ; - Hausse de la délinquance.
Les vents forts	- Le déracinent des arbres ; - Le décoiffage des toitures ; - Une hausse des accidents ; - Vents de sable ; - Hausse de cas de maladies (respiratoires : toux, contagieuse : transmission par l'air de maladies) ; - Destruction de biens.
Energie	- Insuffisance d'éclairages publics (voiries, CSPS, établissements,) ; - Faible couverture en électricité ;

	- Hausse de délestage en période chaude ; - Coûts élevés des prix de facturation de l'électricité ; - L'énergie solaire utilisée en second ; - Coûts initiaux élevés des installations d'électricité solaire ; - Insuffisance de techniciens solaires qualifiés ; - Source d'énergie dans les ménages pour le culinaire : gaz butane, charbon, bois de chauffe (dolotier(e), porc au four, boucherie).
Solutions d'adaptation	
❖ Solutions aux fortes températures - La sensibilisation sur les bonnes pratiques (hydratation, ne pas exposé au soleil, le reboisement) ; - Réduction de consommation de bois ; ❖ Solutions aux fortes pluies - Le curage des caniveaux avant la saison des pluies ; - Le renforcement des habitats ; - La sensibilisation. ❖ Solutions aux fortes - Le renforcement des habitats ; - La réduction de la mobilité ; - Alertes précoces.	
Mesures d'atténuation	
- Intensifier la protection environnementale (en milieu scolaire, et en milieu communautaire) en faire un mode de vie ; - Encourager l'utilisation des transports en communs ; - Interdire la circulation des véhicules à fort capacité d'émission carbone- datés- (à fort émissions ou capacité d'émission du fait de leur vieillesse) ; - Former la population sur les techniques de valorisation des déchets (contrer l'incinération des pneus).	
L'intercommunalité	
❖ Q1 : Changement Mentalité pour gérer les transitions énergétiques et écologiques	

- Études de réduction de la dépendance des usines à l'énergie fossile ;
 - Mettre en avant les leaders religieux et coutumiers dans le changement de mentalité à la sensibilisation de la communauté ;
 - Renforcer l'éducation environnementale ;
 - Proposer des alternatives énergétiques accessibles.
- ❖ **Q2 : Produire et valoriser les ressources naturelles endogènes**
- Intensifier la protection environnementale (en milieu scolaire, et en milieu communautaire) en faire un mode de vie ;
 - Patrouille de service de la protection de l'environnement ;
 - Observatoire de service de la protection de l'environnement ;
 - Implication des autorités coutumières dans la protection des ressources naturelles.
- ❖ **Q3 : Changement de mode de vie et de comportement liés au déplacement, habitation, consommation et aménagement**
- Organisation existante des leaders religieux et coutumiers d'événement festifs dans le cadre de renforcement de la cohésion social (conflits sur le foncier : tantôt nous sommes les autochtones -sentiment de ne pas appartenir à la cité- ...) ;
 - Renforcer la sécurité dans les zones d'habitations spontanée (1 maison 10 jeunes).

PRIORISATION DES ENJEUX

ENJEUX	DEFIS
Enjeux 1. Gestion des déchets et eaux usées ; 2. Insuffisance de couverture électrique ; 3. Insécurité urbaine et dépravation des mœurs ; 4. Occupations anarchiques des réserves administratives ; 5. Restructuration des zones d'habitat spontanées et changement de destination de parcelle ;	Défis 1. Fonctionnement des CTOM ; 2. Accroître la couverture électrique 3. Assurer la sécurité urbaine et la valorisation de bonne mœurs ; 4. Faire déguerpir les occupants des réserves administratives ; 5. Restructurer les zones d'habitat spontanées ; renforcer et faire appliquer les textes liés au changement de destination de parcelle ;

6. Insuffisance d'autonomie de l'arrondissement ;	6. Accorder une autonomie de gestion à l'arrondissement ;
7. Absence d'infrastructures routières, d'assainissements et socio-collectifs ;	7. Réaliser des infrastructures routières, d'assainissements et socio-collectifs adéquat et durable ;
LA VISION	
“ A l’horizon 2050 l’arrondissement 08 est un espace sécurisé, sain, résilient, prospère et doté d’infrastructures et d’équipements moderne et durable”	

CONCLUSION

Le présent rapport du diagnostic participatif de l'Arrondissement 8 dresse l'état des problèmes de ce territoire au regard de la vision du CDS et du PCAE. Il constitue ainsi le point de départ de l'élaboration de la stratégie visant l'atteinte des objectifs de développement de l'intercommunalité du Grand Ouaga.